

Service communication et presse

Paris, le 15 mai 2024
N°1860

NOTE AUX RÉDACTIONS

Thomas CAZENAVE, ministre délégué chargé des Comptes publics, se rendra Aix-en-Provence et Marseille

Monsieur Thomas CAZENAVE, ministre délégué chargé des Comptes publics, se rendra jeudi 16 mai et vendredi 17 mai à Aix-en-Provence et à Marseille.

Dans un premier temps, jeudi 16 mai, le ministre ira à la rencontre des agents de la DNRED à Marseille. Ces échanges permettront d'échanger sur les moyens et techniques d'enquête utilisés par cette cellule de renseignement.

Il s'entretiendra ensuite avec le service Grands comptes de la Douane, à Aix-en-Provence, qui a notamment pour mission de mieux répondre aux spécificités des principaux opérateurs du commerce extérieur, dans un contexte économique de plus en plus concurrentiel. Il a également pour objectif de soutenir la compétitivité des entreprises, de leur assurer un traitement homogène et rapide quel que soit le lieu où elles effectuent leurs formalités, de mettre en place une politique de facilitation, de simplification et de contrôle adaptée à leurs besoins et de favoriser l'attractivité de notre territoire pour les échanges internationaux.

Enfin le ministre ira constater les saisies exceptionnelles réalisées par les agents de la BSI d'Avignon dans le cadre du plan Colbert II, et les féliciter.

Vendredi 17 mai, le ministre interviendra lors de l'ouverture de la rencontre régionale Sud du Marché global de performance énergétique à paiement différé, à l'invitation de Marc Teyssier.

Thomas Cazenave s'exprimera sur le sujet de la lutte contre les drogues de synthèse - drogue peu chère, facile à dissimuler voire à assimiler à des médicaments, qui peut être produite en Europe – et sur la façon dont la Douane répond à ce nouveau défi.

Le ministre se rendra ensuite dans un laboratoire douanier chargé de l'analyse de stupéfiants et de tabac.

Jeudi 16 mai 2024

Déroulé prévisionnel :

13h30 Visite de la DNRED
Siège de la DOD Marseille (Rue Léon Paulet)
HORS PRESSE

Trajet pour l'Hôtel des Douanes d'Aix-en-Provence

15h40 Présentation et échange avec les agents du Service des Grands Comptes
Hôtel des douanes d'Aix-en-Provence
-Présentation de service et de ses antennes
-Déambulation dans les bureaux
TOUTE PRESSE ACCRÉDITÉE

16h10 Séquence Colbert : présentation des saisies réalisées par la BSI d'Avignon
Hôtel des douanes d'Aix-en-Provence
- Présentation de la saisie réalisée par la BSI d'Avignon
- **Prise de parole du ministre** – remerciements aux équipes pour Colbert II
TOUTE PRESSE ACCRÉDITÉE

HORS PRESSE : présentation du continuum douanier

Vendredi 17 mai 2024

8h00 Petit-déjeuner avec Rodolphe SAADE, PDG de CMA-CGM
Siège de CMA-CGM
HORS PRESSE

9h15 Café avec Renaud MUSELIER, président de la région PACA
Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur
HORS PRESSE

**9h30 Ouverture de la rencontre régionale Sud du Marché global de performance
Énergétique à paiement différé, à l'invitation de Marc TEYSSIER**
*Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur
27, place Jules Guesde - 13481 Marseille Cedex 20*
Prise de parole
TOUTE PRESSE ACCRÉDITÉE

10h20 Séquence drogue de synthèse et contrôles douaniers

Hôtel des douanes de Marseille

- Présentation d'une saisie de prégabaline par la BSE de Marignane et de sa judiciarisation par l'ONAF

- Prise de parole avec annonces du ministre et micro tendu à l'issue

TOUTE PRESSE ACCRÉDITÉE : les journalistes devront se munir d'une CNI

11h20 Séquence stupéfiants et tabac au laboratoires douaniers (40')

Service commun des laboratoires -146 traverse Charles SUSINI - 13013 Marseille

Présentation du laboratoire, des activité stupéfiants et tabac

Micro tendu à l'issue

TOUTE PRESSE ACCRÉDITÉE

Dispositif presse : Attention : Tous les agents devront être floutés

TOUTE PRESSE ACCRÉDITÉE : les journalistes devront se munir d'une CNI

Merci de bien vouloir vous accréditer à l'adresse suivante :

pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Contact presse sur place : Cabinet de Thomas CAZENAVE –

Agathe BOGGIO / 07 62 77 69 42

presse.mcp@cabinets.finances.gouv.fr